

**Communiqué de soutien
aux inculpés et condamnés de la lutte contre l'aéroport de Nddl et son monde**

Le 22 février 2014 à Nantes, 40 000 ont pris la rue contre l'aéroport de NDDL et son monde.

Après plusieurs arrestations le jour même et ceux qui ont suivi, la logique de répression du mouvement de lutte se poursuit : de nouvelles arrestations ont eu lieu.

Une personne est en détention préventive depuis le 15 mai 2014. Appréhendée dans la rue à Paris, elle a été transférée à Nantes, où aura lieu son procès le 27 juin 2014. Elle est accusée de dégradation de biens et atteintes sur agent représentant de la force publique.

Le 23 mai 2014, une autre personne s'est vue placée en garde-à-vue, après avoir été interpellée à Rennes. Elle est poursuivie sous les mêmes chefs d'accusation. Remise en liberté après 48 heures, son procès aura lieu le 19 juin 2014.

Nous rappelons qu'Enguerand a été condamné à un an de prison pour avoir allumé un fumigène au cours de la manifestation nantaise.

En tant que collectif de soutien francilien à la lutte de NDDL, nous réaffirmons notre solidarité avec tous les inculpés condamnés ou en attente de procès.

Nous ne nous laisserons pas intimider par les moyens répressifs employés.

Nous poursuivons la lutte avec enthousiasme et détermination.

Le Collectif Nddl Paris IDF